**Note d’Intention**

**Schéma directeur**

**Le but** de la note d’intention est de permettre à l’équipe d’auteurs de projet de comprendre les intentions, les objectifs, la philosophie de l’institution dans une perspective d’évolution. Elle doit réfléchir le point de vue de l’utilisateur, en étant la plus large possible, en mettant l’accent sur les objectifs et en spécifiant les limites incontournables.

C'est important d'ouvrir les possibilités dans un premier temps - dans la mesure permise par le budget et toutes les contraintes qui s'avèrent obligatoires - et les recadrer ensuite lors des rencontres successives avec les auteurs de projet. Cela peut ouvrir des pistes de recherche qui mènent parfois à des solutions inédites, à la fois économiques, fonctionnelles, intelligentes et créatives.

La question qui se pose c’est : « Quelle est votre école de demain ? »

Nous tenons à votre disposition des publications qui ont été réalisés par ou avec le soutien de la CF qui montrent des exemples d'architecture de qualité réalisés en Communauté française et qui vient à l’appui de ce type de procédure.

Les **informations** suivantes seront nécessaires à la constitution du dossier à envoyer aux candidats auteurs de projet ainsi qu’à la réalisation du Cahier des Charges :

* Un court historique de l’institution (année de création, étapes successives…)
* Un court historique du bâtiment (année de construction, étapes successives…)
* Situation dans le contexte existant (voisinage, desserte, accès, connexions…)
* Description de la situation existante : locaux existants – critique positive et négative, constat du vécu, bâtiments affectés provisoirement, mal occupés ou inadaptés (acoustique, éclairage, confort nécessaire, dimensions, nombre de locaux, adéquation des locaux avec les activités s’y déroulant, sécurité…),
* Description des activités s’y déroulant, du type de formation
* Pour les activités nécessitant des locaux spécifiques : quels sont les horaires d’occupation des locaux, nature de l’activité et combien de personnes fréquentent les activités respectives
* Pour les activités nécessitant des locaux spécifiques avec des équipements spécifiques : type d’occupation, type d’équipement nécessaire, nombre d’élèves, plages horaires
* Quels types d’activités nécessitent des locaux qui ne sont pas partageables (par exemple : accueil, locaux direction, secrétariat, certains cours à spécifier, etc.) et pour quelles raisons
* Quel type de population (nombre, fréquentation, plages horaires, occupation, plages d’occupation libres, rapport à la communauté)
* Projet pédagogique/philosophique/artistique, spécificité de l'établissement (éventuellement, quelle communication souhaitée en termes d’image et d’identité)
* Besoins en termes : d’espace (nombre et type de locaux nécessaires, surface optimale), de fonctionnalité (proximité de fonctions, regroupement, réaménagement, déplacement d’activités ou changement d’affectation de certains locaux), de fonctionnement
* Fonctionnement du site (pour une école, par exemple : accueil, activités récréatives, flux de circulation parents – enfants – visiteurs – enseignants, arrivé et départ des enfants et parents, incompatibilités, nécessités et souhaits, éventuelles activités extérieures à l’établissement ou au site qui ne sont pas assurées par les équipements propres)